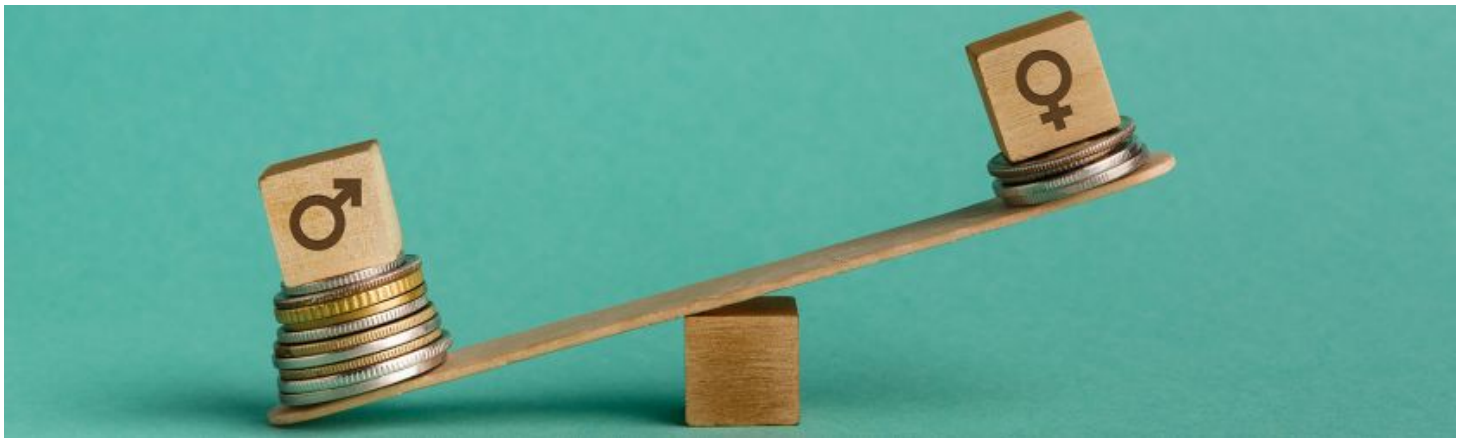
LABO CITÉS centre de ressources politique de la ville Auvergne-Rhône-Alpes

www.labo-cites.org

La prise en compte de l'égalité en quartier politique de la ville : du projet au budget, lundi 3 mai 2021, en visio-conférence (/rencontre/la-prise-en-compte-de-legalite-en-quartier-politique-de-la-ville-du-projet-au-budget)



Chapo

Labo Cités, en partenariat avec la DRCS (Direction régionale de la cohésion sociale) et la DRDFE Auvergne-Rhône-Alpes (Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité), a proposé, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, une nouvelle journée de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes et au budget intégrant l'égalité dans la politique de la ville. Elle a eu lieu le lundi 3 mai 2021.

Retrouvez la sélection de ressources (https://www.labo-cites.org/system/files/documents/rencontres/2021-05/biblioVisioBIE_3%20mai2021VF.pdf) dans la colonne téléchargement de cette page.

Contexte

L’article 1er de la loi du 4 août 2014 pour l’égalité réelle entre les femmes et les hommes impose à l’État et aux collectivités territoriales la mise en œuvre d’une « politique pour l’égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée », c’est-à-dire en interrogeant, de manière préventive et transversale, tout au long du processus d’élaboration et d’évaluation des politiques publiques, la situation respective des femmes et des hommes et les effets différenciés que les politiques publiques pourraient avoir sur l’un ou l’autre sexe.

L’article 1er-I-10 de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine précise que la politique de la ville concourt à l’égalité entre les femmes et les hommes. À ce titre, l’égalité entre les femmes et les hommes est déjà un axe transversal des contrats de ville. Les actions qui s’y rapportent doivent être intégrées dans les trois piliers : cohésion sociale, renouvellement urbain et cadre de vie, emploi et développement économique.

Par son instruction du 7 mars 2019 relative aux orientations et moyens d’intervention de la politique de la ville, l’ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires) a initié une nouvelle étape dans l’instauration d’une démarche intégrée, en prévoyant l’expérimentation de la mise en place d’un budget intégrant l’égalité (BIE) dans la programmation des crédits du Programme 147, dès l’exercice 2020. La note technique du 7 août 2019 en précise les modalités de mise en œuvre.

Cette journée de sensibilisation à l’égalité femmes-hommes et au budget intégrant l’égalité dans la politique de la ville, **ouverte à tous les acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes,** permettra de répondre à ces enjeux.

Objectifs de la rencontre

- Définir, comprendre et être outillé.e sur les enjeux de l’égalité femmes-hommes, notamment dans les quartiers prioritaires de la ville
- S’approprier la démarche de budgétisation genrée et d’intégration transversale
- Analyser la question de l’égalité dans un projet en politique de la ville
- Mobiliser des leviers et des ressources pour une meilleure intégration de la question de l’égalité dans un projet et le budget y afférant

Public

- Agent.e.s des collectivités locales (politique de la ville, ressources humaines, égalité...) amené.e.s à instruire les dossiers de subvention
- Opérateurs.rices du contrat de ville (collectivités, associations) amené.e.s à déposer une demande de subvention

Formatrice

Marion LAGIER, responsable entrepreneuriat/formation professionnelle et égalité, CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) Rhône.

Journée organisée en partenariat
avec la DRCS et la DRDFE Auvergne-Rhône-Alpes

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Liens

Vous êtes acteurs de la Savoie, deux journées de sensibilisation ont lieu sur votre territoire au mois de mai 2021 (https://www.labo-cites.org/rencontre/egalite-femmes-hommes-dans-la-politique-de-la-ville-le-budget-outil-degalite-3-dates-en)